

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 10

Artikel: Quelques pages de mon histoire
Autor: Jonathan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger, le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Quelques pages de mon histoire

par JONATHAN.

Notre bas monde est, sans contredit, le plus étrange et le plus triste des mondes que je connaisse ; c'est un composé d'illusions, de déceptions, de souffrances, de remords, puis ça et là un furtif rayon de soleil ou un rêve de bonheur qui ne se réalise jamais.

Nous-mêmes sommes formés de telle sorte, que malgré des chagrins et des déboires quotidiens nous nous prenons toujours à espérer en des jours meilleurs — jusqu'au moment où l'âge et les infirmités ferment la porte à l'espérance et nous font soupirer après... le néant. — Les tristes réflexions qui précédent et beaucoup d'autres encore dont je vous fais grâce, me viennent à l'esprit parce que, tout meurtri encore du dernier coup du sort, il me prend envie de me venger de lui en vous racontant quelques-uns des mauvais tours qu'il m'a joués.

Il est dans ma vie deux étapes qui, pour des raisons diverses, resteront toujours gravées dans ma mémoire. La première est ma campagne du Sonderbund, la seconde est ma dernière patrouille ; un intervalle de vingt-trois ans les sépare ; intervalle qui a suffi pour me faire perdre toutes mes illusions et tous mes beaux rêves, si bien qu'aujourd'hui, pauvre naufragé de dame fortune, je voudrais n'être jamais né. Mais n'anticipons pas et revenons au jour, où, pour la première fois, la patrie m'appelait sous les drapeaux.

Je faisais partie du bataille d'élite n°..., élite c'est le mot, car nous étions tous de fort beaux lurons. Personnellement j'étais ce que l'on est à vingt ans : insoucieux, gai, présomptueux, j'avais de la tournure, des manières et, mieux que tout cela, j'étais le préféré d'Adèle, la fille du notaire. Elle m'avait juré un amour éternel, à condition pourtant que j'obtiendrais à mon retour les épaulettes de lieutenant. Cette condition n'avait rien d'alarmant pour moi, car je me croyais de taille à être colonel au premier jour. Nous voilà donc partis en guerre et, qui mieux est, nous en sommes tous revenus le cœur léger et la conscience aussi. Nous ne nous sommes rendus coupables d'aucun fratricide volontaire, car, seul, un lièvre qui faisait l'école buissonnière a esseyé le feu de notre bataillon et il court encore. Après une absence de six semaines je rentrai dans mes

foyers avec les galons de caporal, la satisfaction d'un devoir accompli et la conviction que je retrouverais Adèle plus aimante que jamais. Ah ! bien sûr, Mlle Adèle, en vraie fille d'Ève, avait oublié ses serments et profité de mon absence pour épouser... un musicien. — Je fus, comme vous pouvez le penser, attiré de cette nouvelle, et dans le premier moment je pensai à me jeter corps et âme au fond du lac, et je l'aurais fait sans doute si, par caractère, j'étais ennemi de toute mesure violente. Werther, du reste, n'est pas mon héros de prédilection, et quel qu'eût été d'abord mon amour pour la fille du notaire, j'en fus guéri en moins de temps qu'il n'en faut pour vous conter l'aventure ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que si j'ai su oublier ma fiancée, il m'est resté la plus profonde antipathie pour tous les instruments de musique et les musiciens. Beethoven et violon, Rossini et orgue de barbarie, pour moi, c'est tout un et je les vœux à l'exécration de la postérité.

Une fois la première émotion passée, je me souvins « qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, » mais n'ayant pas d'oncle Laban chez lequel je pusse me rendre pour trouver femme, je fis une liste de toutes les filles mariables de la paroisse, en ayant soin toutefois d'omettre les noms de celles qui cultivaient la musique. La liste finie, il restait à faire un choix, chose grave assurément. Après mûre réflexion, j'imaginais d'intéresser le destin à ma fortune en lui laissant le soin de trancher la question. A cet effet j'appliquai la liste sur la paroi de ma chambre, puis, armé d'une épingle, je me placai à l'extrême opposée, je fermai les yeux, et « en avant. » En moins de deux secondes, le nom de Lucie Benoix était percé de part en part. Ainsi ma mère épinglea des psaumes dans toutes les circonstances graves.

Vous dire la satisfaction que j'éprouvai en voyant que je tombais si bien, serait impossible à décrire.

Lucie était quelque peu mûre et point belle, il est vrai, je crois même que son buste n'avait pas toute la symétrie désirale, mais bien souvent elle m'avait gratifié d'un sourire plus que bienveillant et si, en passant devant la pharmacie, elle m'apercevait à travers les bocaux, bien vite elle entrait pour acheter des pastilles au réglisse, autrement dit *petolles*. Elles sont si bonnes ! les vôtres, disait-elle d'un air tendre. Un soir même, dans un bal, elle coupa en deux une orange, m'en offrit la moitié en

disant : changeons ensemble. Oh Dieu ! quand je pense à cette orange. Son père, je parle du père de Lucie, grâce à une intelligence bornée et à la chance qu'il avait d'être un arrière-petit-neveu d'un ancien mestral de la ville, avait eu l'honneur d'être nommé au Grand Conseil en 1844 et celui d'être mis à pied en 1845. Cette mise à pied l'avait rendu acariâtre, peu bienveillant et conservateur endiable. La révolution lui apparaissait comme un effondrement social, un cataclysme, un crime de lèse-nation. Que sais-je ? et il appelait les hommes du mouvement des *quarante-cinq briseurs*.

Lucie, donc, ayant été désignée par le sort pour faire mon bonheur, (il n'y avait pas à en douter) je lui écrivis une lettre de ma plus belle orthographe. « Mademoiselle Lucie, je vous aime, je vous ai toujours aimé et à moins d'objection de votre part j'aurai l'honneur de demander votre main à votre père lundi prochain priez pour moi votre bien respectueux Jeannaud » Tout cela sans virgule, tant j'étais pressé.

Avant d'aller plus loin, permettez que j'ouvre ici une parenthèse pour vous faire remarquer avec quel sans gêne on ment quand il s'agit de questions d'amourettes. « Je vous aime, je vous ai toujours aimé, » voilà les gandoises qui se répètent depuis quarante siècles et toujours l'on s'y laisse prendre. C'est triste, mais ce qui est consolant c'est qu'un sexe ment tout aussi bien que l'autre et que tous les deux sont heureux d'être trompés.

Pardonnez cette digression, elle ne sera probablement pas la dernière.

Aucune opposition n'ayant été formulée par Lucie, dans le terme légal, je me présentai chez père Benoix. Il était dans son cabinet de travail, les pieds sur les chenets ; une robe de chambre bien douillette enveloppait sa grasse personne et une toque, couleur puce, protégeait son front dénudé.

— Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

— Monsieur, votre serviteur.

— Je viens ici pour vous faire une demande, et de votre réponse dépend le bonheur de ma vie.

— Allons donc ! Et comment vous appelez-vous ?

— Je m'appelle André Jeannaud.

— Le nom n'est pas beau, mais enfin catégorisez.

— Je viens vous demander votre fille en mariage.

— Diaable !

— C'est comme je vous le dis.

— Quelle est votre profession ?

— Pharmacien.

— Votre fortune ?

— Nihil.

— Monsieur, vous n'aurez pas ma fille.

Cher lecteur. Avez-vous jamais reçu une serviette ? Non, j'en étais sûr. Eh bien, tenez, c'est la chose la plus embêtante qui se puisse imaginer et le bon Dieu vous préserve d'en faire l'expérience. Je devins pâle, muet, et restai immobile comme une statue. — Monsieur, reprit le vieux père Benoix, je vous répète que vous n'aurez pas ma fille, car je

n'ai besoin ni de pillules ni de cylstère ; ce qu'il me faut c'est un gendre avocat, ferré en droit, éloquent, rageur et capable de me démolir ce gouvernement des quarante-cinq briseurs. — Savez-vous le latin ? — Je puis décliner *Mensa*. — Avez-vous quelque notion de droit ? — J'ai lu les Pandectes. — Vous êtes pharmacien par vocation ? — Non, mais par nécessité. — Dure nécessité, assurément. Pouvez-vous changer de métier ? — C'est possible. — Réfléchissez, votre figure me plaît, ma fille m'a parlé de vous ; vous n'avez pas l'air trop bête, et, si vous voulez vous vouer à un travail honnête, je reviendrai de ma décision. Dans huit jours je vous attends pour connaître votre réponse. Bonjour. — Et il me montra la porte. Je sortis, et tout en descendant l'escalier je jurais comme un païen. En arrivant dans la rue, j'entendis une persienne s'ouvrir discrètement et une voix connue murmura ces mots :

— A qui aime Lucie il n'est rien d'impossible.

Faute de savoir rimer, je remerciai d'un regard et m'ensuis.

(A suivre.)

Les Cent-Suisses.

Le calendrier à effeuiller donnait vendredi dernier une éphéméride assez intéressante au point de vue de l'histoire des soldats suisses mercenaires :

27 FÉVRIER. — *Charles VIII crée la compagnie des Cent-Suisses.* — Voici comment les Suisses furent entraînés sous les drapeaux de l'étranger. Les journées de Sempach et de St-Jacques avaient donné un lustre éclatant à la valeur militaire de notre petite république. Une foule de villes et de petits Etats de la haute Allemagne, soucieux pour leur existence, cherchèrent un point d'appui dans le redoutable vaisseau que formaient les Etats de la Ligue helvétique. Et les puissances du second et même du premier ordre ne dédaignaient pas de solliciter leur alliance ; tel fut le cas pour la Savoie, Milan, la Bourgogne et la France.

La première alliance française date de 1452 et de Charles VII. Dans l'acte qui en fut rédigé, les huit Etats de la Ligue suisse y sont appelés pour la première fois les *cantons de la vieille Ligue de la haute Allemagne*.

Les Suisses prirent l'habitude de courir sous les drapeaux de l'étranger dès les premiers jours de leur histoire. Au commencement du XV^e siècle, on en trouvait déjà à la solde de plusieurs puissances.

Une nation si belliqueuse est ordinairement très irritable. Les citoyens de Constance, ville impériale, voisine et amie de Suisses, en firent l'expérience.

Au tir de Constance, en 1458, un citoyen refusa de recevoir d'un Lucernois un *plappart*, petite pièce de monnaie bernoise, qu'il qualifia avec mépris de *plappart de vaches*. Outrés de cette injure, tous les Suisses quittèrent aussitôt la fête. Quelques jours après, une armée fédérale de 4,000 hommes bloqua la ville de Constance, qui dut s'estimer heureuse d'en être quitte pour une contribution de 5,000 florins et les grands dégâts commis sur son